

## ► Informations générales

### Cours

<b>Sigle et section</b>	<b>PSY7425-A1</b>
<b>Titre long</b>	<b>Syndromes neuropsychologiques de l'adulte</b>
<b>Nombre de crédits</b>	<b>3</b>
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2024
<b>Horaire</b>	Jeudi 9h00 à 12h00 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Site StudiUM</b>	Oui
<b>Description courte et préalables disponibles ici :</b> <a href="https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/">https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/</a>	

### Personne enseignante

<b>Nom et titre</b>	Anne Gallagher, Ph.D., professeure titulaire, neuropsychologue
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:anne.gallagher@umontreal.ca">anne.gallagher@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Présence hebdomadaire en classe à la suite du cours ou sur rendez-vous

### Auxiliaire d'enseignement

<b>Nom</b>	Charles Lepage, candidat au Ph.D. R/I en neuropsychologie clinique
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:charles.lepage@umontreal.ca">charles.lepage@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur rendez-vous, par courriel ou via les forums sur StudiUM

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Familiariser l'étudiant avec les principaux syndromes neuropsychologiques de l'adulte et de la personne âgée, d'origine développementale ou acquise, leur étiologie et leur sémiologie, afin d'être en mesure de les reconnaître en milieu clinique.

### Objectifs spécifiques

1. Reconnaître la présentation clinique des grands syndromes neuropsychologiques chez l'adulte.
2. Se familiariser avec la prévalence, la symptomatologie et l'étiologie des syndromes.
3. Savoir identifier les critères diagnostiques et le tableau neuropsychologique des syndromes abordés.
4. Acquérir une compréhension des tableaux cliniques et neuropsychologiques permettant d'approfondir des hypothèses diagnostiques et d'orienter la notion de diagnostic différentiel.
5. Se familiariser avec les aspects d'intervention et de recommandations liés aux différents syndromes présentés.
6. Se familiariser avec les notions de diversités en neuropsychologie adulte en présentant dans les différentes conférences des exemples de cas représentant la diversité au sein de notre population.
7. Se familiariser avec les grandes et/ou dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques abordés.

### Compétences développées

Ce cours contribue au développement des compétences suivantes :

**ÉVALUATION** : 1) reconnaître l'ensemble de la symptomatologie liée aux différentes entités cliniques présentées afin d'identifier un syndrome neuropsychologique spécifique; 2) connaître la diversité des facteurs pouvant être à l'origine ou concomitants à une symptomatologie (par exemple, génétiques, biologiques, médicaux ou ethnosociologiques); 3) s'initier à la collecte d'informations en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la situation; 4) connaître et identifier les diagnostics différentiels dans différents contextes cliniques et les pistes d'évaluation pour confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques.

**INTERVENTION** : 1) connaître les recommandations de base liées aux différents syndromes présentés et 2) s'initier aux grandes pistes d'interventions en neuropsychologie adulte; 3) reconnaître l'importance d'ajuster les recommandations et les interventions à la problématique clinique, à la clientèle visée et à la diversité psychosociale et ethnique de cette clientèle.

**RECHERCHE** : 1) connaître les dernières avancées en recherche sur les divers syndromes neuropsychologiques adultes; 2) utiliser son sens critique sur les résultats de recherche présentés; 3) utiliser les moteurs de recherche pertinents pour s'informer sur les problématiques présentées.

**ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE** : 1) se familiariser avec les valeurs, principes et enjeux éthiques et déontologiques en neuropsychologie adulte.

### Méthodes pédagogiques utilisées

Présentations magistrales, étude de cas cliniques et discussions plénières.

# Plan de cours

## ► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-09-05	Présentation du plan de cours et du fonctionnement du cours Introduction aux syndromes neuropsychologiques Introduction à l'anamnèse	Présentation magistrale et discussion plénière	Anne Gallagher Charles Lepage
Cours 2 2024-09-12	Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	Présentation magistrale et discussion plénière	Magalie Loiseau
Cours 3 2024-09-19	Exercice sur l'anamnèse	Présentation magistrale et discussion plénière <b>Validation du motif de consultation pour le travail écrit</b>	Anne Gallagher Charles Lepage
Cours 4 2024-09-26	Troubles neurologiques fonctionnels	Présentation magistrale et discussion plénière	Carolane Desmarieux
2024-09-30		<b>Remise du travail écrit sur StudiUM (25%)</b>	
Cours 5 2024-10-03	Épilepsie	Présentation magistrale et discussion plénière	Olivier Boucher
Cours 6 2024-10-10	Vieillesse typique	Présentation magistrale et discussion plénière	Élise Roger
Cours 7 2024-10-17	Accidents vasculaires cérébraux (AVC)	Présentation magistrale et discussion plénière	Simon Charbonneau Ian Deschaintre
2024-10-24		<b>Semaine de lecture</b>	
Cours 8 2024-10-31	Maladie de Parkinson et chorée de Huntington	Présentation magistrale et discussion plénière	Shady Rayahel
2024-11-01		<b>Remise de la présentation étudiante enregistrée sur StudiUM (25%)</b>	

# Plan de cours

Cours 9 2024-11-07	Trouble cognitif léger (TCL) et maladie d'Alzheimer	Présentation magistrale et discussion plénière	Camille Larson Dupuis
Cours 10 2024-11-14	Traumatismes crânio-cérébraux (TCC)	Présentation magistrale et discussion plénière	Élaine de Guise
2024-11-21	<b>Pas de cours en classe</b>	Visionnement des présentations étudiantes enregistrées et disponibles sur StudiUM <b>Remise des rétroactions sur les présentations étudiantes (10%)</b>	
Cours 11 2024-11-28	Démences atypiques	Présentation magistrale et discussion plénière	Josie-Anne Bertrand
Cours 12 2024-12-05	Étude de cas cliniques	Présentation magistrale et discussion plénière	Anne Gallagher (pour Nadia Gosselin)
Cours 13 2024-12-12	Examen final		

\* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

## ► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
<b>Remise de travail en ligne</b>	<p>Entre le 5 et le 19 septembre 2024, chaque étudiant choisira un syndrome neuropsychologique parmi les conditions cliniques qui seront abordées en classe. L'étudiant devra alors élaborer et rédiger l'entrevue clinique qui permettra d'obtenir toutes les informations pertinentes associées à la condition ou au syndrome neuropsychologique qu'il aura choisi. Il est recommandé d'introduire le travail par un motif de consultation au choix de l'étudiant afin de nous mettre en contexte. Faire approuver le motif de consultation auprès de l'enseignante ou l'auxiliaire du cours avant le début de la rédaction ou lors du cours du 19 septembre.</p> <p>Ce travail a pour but d'amener l'étudiant à acquérir des connaissances sur la présentation clinique d'un syndrome ou d'une condition neuropsychologique, ainsi que de l'initier à la planification d'une entrevue d'anamnèse. La longueur du travail sera de 600 à 800 mots. Mise en page requise : police de caractère Times New Roman, 12 points, interligne 1,5, marges de 2 cm. À remettre sur StudiUM en format Word.</p>	<b>2024-09-30</b>	25%
<b>Présentation orale</b>	<p>Les présentations orales seront faites en équipe de 2 à 3 étudiants. En début de session, chaque équipe choisira un syndrome neuropsychologique différent de ceux présentés en classe. La présentation orale devra inclure la présentation clinique du syndrome, les critères diagnostiques, le tableau et les particularités neuropsychologiques, le ou les diagnostics différentiels, les thèmes principaux à aborder lors d'une entrevue initiale d'évaluation neuropsychologique dont le motif implique la présence potentielle du syndrome choisi et quelques recommandations et interventions typiques associées à ce syndrome. Il est aussi possible de présenter un cas clinique pour faciliter la compréhension. Les présentations seront d'une durée de 15 minutes maximum.</p> <p>Les équipes devront enregistrer leur présentation (PPT narré ou medium électronique semblable) et la télécharger au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2024 à 23h59. Bien que les étudiants puissent visionner les présentations de leurs collègues à tout moment entre le 2 et le 21 novembre, le cours du 21 novembre sera levé afin de laisser du temps à tous pour visionner les présentations orales préenregistrées.</p> <p>Cette évaluation a pour but d'amener les étudiants à acquérir des connaissances sur des syndromes neuropsychologiques qui ne seront pas présentés par un conférencier invité, à réfléchir sur la notion de diagnostic différentiel ainsi que de qu'à s'initier à l'entrevue d'anamnèse et aux recommandations et interventions typiques en neuropsychologie adulte.</p>	<b>2024-11-01</b>	25%

# Plan de cours

<b>Participation</b>	L'étudiant doit rédiger une courte rétroaction de 2-3 phrases pour chacune des présentations orales d'autres étudiants. Les présentations seront accessibles sur StudiUM à partir du 2 novembre 2024. Chaque rétroaction doit inclure au moins une question. Les rétroactions devront être déposées sur StudiUM au plus tard le 21 novembre 2024.	<b>2024-11-21</b>	10%
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-----

<b>Examen en classe</b>	Examen écrit sur StudiUM en classe portant sur l'ensemble des thèmes abordés par les conférenciers invités. La matière évaluée n'inclut pas l'information apportée lors des présentations orales des étudiants. L'examen pourra inclure des questions à développement court et long ainsi que des vignettes cliniques. La consultation de livres, de notes de cours et d'appareils électroniques sera permise. Toutefois, il sera strictement interdit de communiquer avec des confrères de classe ou quiconque pendant l'évaluation.	<b>2024-12-12</b>	40%
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-----

## Consignes et règles pour les évaluations

**Dépôt des travaux** --

**Matériel autorisé aux examens** Lors de l'examen final, la consultation de livres, de notes de cours et d'appareils électroniques sera permise.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents** Lectures suggérées :

Amieva, H., Azouvi, P., Barbeau, E., Collette, F. (2023). *Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte, Tome 1* (3ème édition). De Boeck.

Botez-Marquard, T., Boller, F. (2005). *Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement* (3<sup>e</sup> édition). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Parsons, M.W., Braun, M.M. (2024). *Clinical Neuropsychology: A pocket Handbook for Assessment*, Fourth Edition. American Psychology Association (APA).

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** N/A

**Équipement (matériel)** N/A

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

# Plan de cours

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles concernant les évaluations

**Absence à un examen** La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

**IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**

**Retard pour la remise des travaux** La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

**IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.**

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)  
**Barème succès ou échec (S/E)** : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.  
(\* ) Voir barème de notation à la fin du présent document.

# Plan de cours

## Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

### Mesures

#### d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

**IMPORTANT :** Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie \*\***

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.



# Plan de cours

## Soutien à la réussite

*De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.*

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

*À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.*

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

*À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.*

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

## Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

## Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.